

Le logement des grains et la production céréalière en Tunisie

En 1949, la production céréalière de la Tunisie, ralentie depuis 1941 du fait des hostilités qui ont freiné sensiblement la culture en raison de la pénurie des moyens d'une part, d'une longue période de sécheresse d'autre part, a repris son élan.

Depuis, le volume des récoltes de grains croît d'une manière continue dans la région régulièrement productrice du Nord tant et si bien que cette seule région arrive à satisfaire maintenant les besoins de l'ensemble du pays et permet à la Tunisie de conserver une position exportatrice de l'ordre de 120.000 tonnes par an, chose très importante dans un pays à vocation agricole. Dans les régions centre et sud, il n'existe que de bonnes ou mauvaises années avec une fréquence très marquée des mauvaises années.

En bonne année, l'appoint très important de ces régions peut, comme ce fut le cas en 1949, obliger la Tunisie à exporter rapidement plus de 400.000 tonnes de céréales dont la moitié en orge.

Cette situation très spéciale à la Tunisie, qui est la conséquence de sa position géographique, de son relief, donc de son climat, pose immédiatement un problème. C'est celui de la conservation des grains pour faire face à tout moment, et surtout après des périodes sèches d'automne ou de printemps aux besoins des régions Centre et Sud susceptibles de solliciter des céréales.

Abriter les grains contre les intempéries, les sinistres de toute nature, les soustraire à l'action des parasites, insectes et rongeurs, n'est pas une préoccupation nouvelle.

Les Romains, les Chinois, les Maures, les Arabes n'enfermaient pas leurs grains dans des silos souterrains. De nombreux vestiges de ces silos caractérisés par la dureté et l'imperméabilité de leur revêtement existent encore en Afrique du Nord et dans la péninsule ibérique.

Aux Indes les Khattis sont de véritables greniers souterrains. En Tunisie, nous connaissons les « Matmours » ou silos familiaux couramment utilisés pour conserver les provisions de grains pendant les années de pénurie.

Ainsi donc, à tous les âges, l'homme, et en particulier l'habitant des rives du bassin méditerranéen où les récoltes ont toujours été et demeurent très influencées par un climat capricieux s'est attaché à la bonne conservation des céréales indispensables à sa nourriture et à celle de ses animaux.

Le problème qui se pose à nous aujourd'hui est identique. Seules

les données de ce problème sont à affecter d'un coefficient de majoration eu égard à l'évolution démographique et sociale et à l'importance qu'ont pris les centres urbains dans la vie d'une nation, facteurs qui ont nécessité le développement de la production céréalière.

L'organisation du marché des céréales, qui entre dans l'orbite de l'organisation générale des marchés agricoles, préoccupation majeure des gouvernements, si elle est très avancée, demeurera incomplète tant que ne sera pas assuré l'équilibre entre la production et la consommation. Cet équilibre, seul facteur de stabilité du marché, ne pourra être atteint que par une politique de stockage et de prix (prix plafond ou plancher).

En Tunisie, l'homme n'est pas pour le moment en mesure d'agir sur les éléments climatiques qui ont cependant une incidence marquée sur la production agricole et céréalière en particulier. Il importe donc de constituer un équipement sérieux en silos de conservation, pour loger l'ensemble de la récolte commercialisée lorsqu'elle est très abondante. Dans ce cas son écoulement sur le plan local ou à l'exportation est obligatoirement étalé dans le temps, alors que la récolte est vendue en totalité par les producteurs dans les quatre mois d'été. Il ne saurait être question d'exporter au fur et à mesure et en quelques mois 250.000 ou 300.000 tonnes de grains comme il serait désirable parfois.

Une telle opération est conditionnée par les possibilités de réception des acheteurs, les conditions du marché, les moyens de transport et enfin les possibilités portuaires.

Par ailleurs, aucune autorité responsable de l'approvisionnement en grains du pays ne peut songer sérieusement à exporter tous les reliquats disponibles au cours d'une campagne sans risquer de rompre l'équilibre au cours de l'année suivante, si elle se révèle déficitaire, entre production et consommation. Il est donc absolument indispensable que l'équipement en logement de qualité permette de conserver d'abord les quantités nécessaires aux besoins locaux pour une année complète, plus un volant de sécurité et enfin une part importante des reliquats exportables.

Il est noté que le volant de sécurité devra, compte tenu de ce que la population de la Tunisie est à peu près également répartie au Nord et au Sud de la dorsale, être suffisant pour pallier les déficiences possibles de l'année suivante.

Le problème du logement des grains peut être représenté sous la forme d'une égalité.

$$\text{Production céréalière du Nord} = \left. \begin{array}{l} \text{consommation totale de l'année} \\ + \\ \text{volant de sécurité pour pallier les} \\ \text{déficiences des zones Centre et} \\ \text{Sud} \\ + \\ \text{reliquats exportables} \end{array} \right\}$$

Il est évident que les exportations seront plus élevées si les régions situées au Sud de la dorsale fournissent une récolte.

LES OBJECTIFS DE LA PRODUCTION CERALIÈRE

Les études faites au moment de l'élaboration du Plan Monnet, applicable au cours de la période quadriennale 1953-1956 ont pour objectif d'augmenter sensiblement la production céréalière dans la région régulièrement productrice du Nord pour assurer les besoins de l'ensemble du pays et laisser un reliquat exportable annuel substantiel ce qui est éminemment souhaitable dans un pays à vocation essentiellement agricole.

Pour cela, dans la région Nord où la production céréalière moyenne annuelle est de l'ordre de 5.400.000 quintaux, il faudra atteindre 7.000.000 de quintaux de moyenne annuelle à l'expiration de la période quinquennale 1953-1956.

L'examen de quelques chiffres de surfaces emblavées en céréales et de production pour la période 1948-1952 figurant dans les tableaux ci-dessous, apporte la justification du choix.

I. — SURFACES EMBLAVEES TOUTES CEREALES (en hectares)

ANNEES DE RECOLTE	1948	1949	1950	1951	1952
Région Nord	830.000	780.000	840.000	880.000	980.000
Régions Centre et Sud....	500.000	700.000	490.000	750.000	750.000

II. — PRODUCTION TOUTES CEREALES (en quintaux)

ANNEES DE RECOLTE	1948	1949	1950	1951	1952
Région Nord	3.300.000	5.700.000	5.200.000	4.900.000	7.700.000
Régions Centre et Sud....	200.000	4.270.000	760.000	370.000	1.900.000

Le tableau I montre la progression très nette des surfaces consacrées aux céréales dans la région Nord.

Ce gain de surfaces se manifeste surtout dans la culture du blé dur qui de 348.000 hectares en 1949 passe à 531.000 hectares en 1952.

Dans les régions Centre et Sud, l'orge occupe une place importante puisque les emblavures sont en moyenne de 350.000 hectares, on remarque des fluctuations sensibles dans les ensemencements. Ceux-ci sont réalisés si les pluies d'automne et d'hiver sont suffisantes.

Le tableau II fait apparaître que si la production du Nord progresse depuis 1948 elle est par contre très irrégulière dans les régions Centre et Sud et passe d'une année à l'autre par des extrêmes dans les rapports de 1 à 10 et même de 1 à 20. Chose très importante, une année de récolte est suivie d'une mauvaise année. C'est bien à cause

de cela qu'il est nécessaire de prendre un certain nombre de précautions parmi lesquelles figurent une politique de large report de grains pour éviter de graves difficultés dans le ravitaillement des populations.

La consommation contrôlée du pays, en grains, est fonction de la production. Si elle est constante dans le Nord elle varie sensiblement d'une année à l'autre dans les régions Centre et Sud.

Cette consommation moyenne de 2.600.000 quintaux par an pour la période 1948-1951 fut de 1.600.000 quintaux en 1949 (année de grosse récolte) pour atteindre 3.350.000 quintaux en 1950. C'est dans le rapport du simple au double que la consommation évolue.

Compte tenu de ce que la consommation moyenne en grains par habitant de 0 ql, 63 en 1910 approche 100 kilos actuellement et que la population des régions Centre et Sud est de l'ordre de 1.800.000 habitants, c'est donc une masse de $2.600.000 + 1.800.000 = 4.400.000$ qx de grains qu'il faut conserver au début de chaque campagne pour assurer la sécurité.

A cette quantité vient s'ajouter une partie du reliquat exportable qui ne peut être expédié en début de campagne et estimé de 400 à 500.000 qx.

En définitive, il faut que la Tunisie soit équipée pour loger chaque année 4.800.000 quintaux de grains au minimum.

Ce qui représente compte tenu du vide nécessaire de 20% pour effectuer les manutentions, traitements, classement, un logement total de 5.760.000 quintaux.

La question peut se poser de savoir si la région nord est vraiment en mesure d'augmenter sa production céréalière de (7.000.000 — 5.400.000) 1.600.000 quintaux par an et si le problème du logement revêt alors un caractère d'urgence.

On peut répondre par l'affirmative à cette question car depuis 1950 la vulgarisation des méthodes rationnelles de culture, grâce à l'action des groupements de travaux et de motoculture placés sous l'égide des sociétés tunisiennes de prévoyance a permis de placer dans le circuit régulièrement productif des terres jusqu'alors mal exploitées.

En 1949, 7.000 hectares étaient ainsi travaillés avec un parc de tracteurs totalisant 1.280 chevaux vapeur. En 1952, les façons sont faites sur 35.000 hectares avec un parc de tracteurs de 4.350 chevaux vapeur.

L'initiative privée joue également un rôle non négligeable.

De plus, depuis 1950, sous l'impulsion du Ministère de l'Agriculture, des semences pures de haute qualité sont vulgarisées chaque années.

Cette action d'ensemble se concrétise par un gain certain de rendement qui atteint environ 1 quintal à l'hectare en blé dur. Par ailleurs la qualité des céréales est en voie d'amélioration très nette.

Certes les progrès peuvent paraître lents aux yeux de certains, mais il suffira de rappeler que l'agriculture n'est nullement compa-

nable à une entreprise industrielle. L'action se déroule sur un échiquier beaucoup plus vaste et surtout plus varié du fait des hommes, du sol et des éléments.

Quoi qu'il en soit, les résultats déjà acquis sont très encourageants.

EVOLUTION DU LOGEMENT CERÉALIER EN TUNISIE

Les nécessités économiques sont à l'origine de l'édification du réseau de silos dont est dotée actuellement la Tunisie.

Dès 1930, avant la création de l'Office National Interprofessionnel du Blé, les animateurs de la coopération en Tunisie, œuvre admirable à laquelle sont liés étroitement les noms de Cailloux et Gagne pour n'en citer que deux, avaient constaté que pour éviter les poussées inflationnistes en début de campagne, dans un marché non organisé, il était indispensable de pouvoir loger la partie commercialisée de la récolte de céréales pour étaler les livraisons, tant sur le marché local qu'à l'exportation, tout au long de l'année.

C'est sous l'impulsion des producteurs et grâce à l'organisation sans faille de la Mutualité Agricole que nous assistons ainsi à l'exécution des premières constructions de silos.

Silo de 30.000 quintaux de la Coopérative de Béja, puis la Coopérative des Docks silos de Tunisie devenue la Société Coopérative des Blés de Tunisie (SOCOBLE) amorce un vaste programme de construction de 155.000 quintaux de logement réalisé de 1929 à 1935. Les silos de Bou-Arada, El-Akhout, Souk-el-Khémis et Mégrine sont édifiés.

Enfin la Coopérative Centrale des Agriculteurs met en chantier en 1934 les silos de La Manouba, d'une capacité de 500.000 quintaux de logement.

Au moment de la création de l'Office du Blé, les Sociétés Tunisiennes de Prévoyance qui jouent le rôle dévolu aux Coopératives de Blé firent de leur côté un effort immense et particulièrement méritoire pour construire rapidement et, de la manière la plus économique, des logements pour céréales. Ces silos, ces magasins se trouvent aujourd'hui dans les localités les plus éloignées.

Au moment de l'élaboration du second plan quadriennal dit plan Monnet, en avril 1952, la Tunisie disposait en logement pour céréales de :

2.275.000 quintaux de silos en service,

140.000 quintaux de silos mis en service en 1952.

250.000 quintaux de silos en construction dont la mise en service prévue pour juin 1953, est réalisée.

plus de 2.010.000 quintaux de magasins.

Au 1^{er} juin 1953, la Tunisie dispose donc de 2.665.000 quintaux de silos et 2.010.000 quintaux de magasin, soit un total utile de 4.675.000 quintaux.

La discrimination par groupe d'organisme nous enseigne que dans cet ensemble :

1° les Coopératives figurent pour :

1.585.000 qx en silos et

323.000 qx en magasins.

2° que ces constructions représentent une valeur d'usage actuelle de l'ordre de 2 milliards 993 millions de francs sur lesquels la participation des producteurs ayant remboursé toutes avances atteint 2 milliards 350 millions de francs contre 643 millions de francs provenant de l'Etat.

De leur côté, les Sociétés Tunisiennes de Prévoyance possèdent 1.080.000 quintaux de silos et 400.000 qx de magasins.

Le solde, soit environ 1.300.000 quintaux représente les magasins des commerçants en céréales.

La répartition géographique des silos disponibles au 1^{er} juin 1953, seuls susceptibles d'assurer une conservation de longue durée se présente comme il suit :

Région Nord 2.075.000 quintaux

Région Centre et Sud 590.000 quintaux

Tout ce logement se révèle insuffisant en raison de l'accroissement du volume de la production et de la consommation qui est la résultante de l'évolution démographique qui peut se maintenir au rythme actuel. Dans cette hypothèse la population atteindrait environ 4 millions d'habitants vers 1960.

Il ne peut être question d'envisager de construire des logements trop importants destinés à abriter toute une récolte en période de pointe, mais il suffit de combler le déficit de l'ordre de 5.760.000 — 4.675.000 = 1.085.000 qx qui atteint surtout la région Nord où précisément la production céréalière marque la progression signalée depuis 1949.

L'EXTENSION NECESSAIRE DU LOGEMENT DES CEREALES

La preuve ayant été administrée que les besoins en silos neufs du pays s'élèvent à 1.000.000 de quintaux environ, la question se pose de savoir, toujours avec le souci de construire des choses rentables, quels sont les points qui pourraient être choisis pour édifier ces constructions nouvelles.

La région tunisoise située près de la mer en un point où aboutissent les voies ferrées « métrique et normale » desservant les régions productrices du Nord fut le pôle d'attraction. De ce fait, l'industrie meunière puis semoulière s'y est également installée.

Mais si nous recherchons à éviter les pointes dans les transports, faciliter la réception dans les centres de production, permettre le nettoyage et le conditionnement des grains, sans perdre de vue le facteur sécurité qui peut avoir son importance, il semble qu'il faille précisément construire dans les régions où les efforts d'amélioration

de la culture céréalière sont entrepris de manière à étaler en profondeur les lieux de stockage et constituer si possible une véritable chaîne.

En admettant que la Coopérative Centrale des Agriculteurs qui a en chantier un silo de 500.000 quintaux, dont 250.000 quintaux figurent à l'actif indiqué précédemment, mène à bien son entreprise, chose éminemment souhaitable, c'est encore 750.000 quintaux de logement en silo ou à la rigueur en magasins dotés d'installations mécaniques pour le nettoyage et le conditionnement qu'il faudra bâtir.

Pour parer au plus pressé on peut agrandir certains silos.

Par exemple, porter de 70.000 à 140.000 quintaux le silo du Sers qui se révèle déjà insuffisant.

Puis augmenter la capacité du silo de Souk-el-Khémis de 110.000 à 160.000 quintaux.

Ces aménagements ne procureraient que 120.000 quintaux.

Le gros effort est à faire par les Sociétés Tunisiennes de Prévoyance. Ces organismes jouent un rôle de plus en plus important et collectent la plus grande partie de la production venant de la culture traditionnelle, production qui croît régulièrement d'année en année.

La région des Hauts-Plateaux retiendra notre attention du fait de la régularité de la production, de sa situation aux confins de la région centre, à laquelle elle est reliée par la voie ferrée et un réseau routier permettant aisément d'atteindre tous les points. Pour ces raisons il est plus économique d'acheminer directement des céréales d'Ebba-Ksour vers Kairouan ou Gafsa par exemple plutôt que de les transporter à Tunis pour y être stockées puis transportées ensuite vers les centres de consommation.

De plus, les caïdats du Kef, Tadjerouine, Thala, Ouled Ayar pour ne citer qu'une partie des Hauts-Plateaux ont une production céréalière en culture tunisienne qui variait de 900.000 à 1.700.000 quintaux par an ; à cette production il faut y ajouter celle de la culture européenne de 300.000 à 500.000 quintaux par an.

Or, l'écart entre les deux nombres 900.000 et 1.700.000 tend à diminuer, preuve évidente de l'augmentation de la production.

Dans ces quatre caïdats les Sociétés Tunisiennes de Prévoyance achètent de 300.000 à 600.000 quintaux de céréales et ne disposent d'aucun logement digne de ce nom. On peut à la lumière de ces indications en déduire que construire 250.000 quintaux de logement dans ce secteur se justifie pleinement. L'opération s'avère parfaitement rentable. L'emplacement à donner à ces silos n'offre aucune difficulté.

Ebba-Ksour, déjà choisi, pourrait être doté d'un silo de 150.000 quintaux.

Il est noté qu'une première tranche de 100.000 quintaux de logement sera amorcée prochainement dans ce centre.

Le second point à déterminer est à notre avis à rechercher vers un embranchement ferré, Oued Sarrath permettrait d'assurer le drainage de la région de Tadjerouine, Kalaa-Djerda, Kalaat-es-Senam.

Enfin, sur la voie normale construite à Souk-el-Arba semble devenir fort utile.

La production moyenne annuelle de ce caïdat atteint en culture tunisienne 180.000 quintaux et tend à augmenter sensiblement du fait de l'ampleur prise par les coopératives de motoculture placées sous l'égide des S.T.P. La commercialisation moyenne des trois localités Ghardimaou, Oued-Meliz, Souk-el-Arba se situe aux environs de 100 mille quintaux par an. Donc un silo de 100.000 quintaux paraît s'imposer dans cette localité.

Cet ensemble procurerait à la région Nord un appoint de :

120.000 quintaux par agrandissement

350.000 quintaux aux Sociétés Tunisiennes de Prévoyance

soit 470.000 quintaux supplémentaires qui formeraient avec les silos existants les mailles de la chaîne dont nous parlions plus haut.

S'agissant du reliquat de 280.000 quintaux de logement, la construction pourrait en être envisagée ultérieurement dans les régions Centre et Sud où l'insuffisance certaine de moyens de conservation pose cette année déjà de très graves problèmes pour conserver sans perte notable de grains les orges surtout, très sensibles au parasitisme.

Par ailleurs, ces logements à prévoir pour ces régions où la production n'est pas régulière pourraient être constitués par des magasins avec installation mécanique qui serviraient au moment de la récolte de déversoir naturel pour les excédents du Nord qu'il faut reporter.

CONCLUSION

L'Economie semi-dirigée entraîne l'Etat à orienter la production céréalière en faisant appel à la science et à la technique que tous s'efforcent de vulgariser, puis à organiser les marchés. Il semble que pour être complète cette œuvre immense doit permettre de garantir à tout moment, la bonne conservation des céréales qui représentent la plus grande richesse de la Tunisie. Richesse qui pour longtemps encore constituera un appoint de tout premier ordre dans l'économie intérieure et dans la balance économique du pays.

A. DUMEIGE,

*Inspecteur principale de la Section
Tunisienne de l'Office Interprofessionnel
des Céréales.*